

Commune de Ligueil - Plan Local d'Urbanisme

Compte-rendu de la réunion n°11/21

Le 04-03-2021 à 14h00

Réunion Publique sur les enjeux et les objectifs

Etaient présents :

Commune de Ligueil :

Mme DURAND Marie-Laure

M. PORCHERON Francis

M. GUERIN Michaël

M. CHABRIER Damien

M. ARNAULT Robert

1^{er} adjointe au Maire de Ligueil

2^{eme} adjoint au Maire de Ligueil

Conseiller Municipal à Ligueil

Conseiller Municipal à Ligueil

4^{eme} adjoint au Maire de Ligueil

M. RODET Nicolas

Mme CLEMENTINE Angélique

Directeur Général des Services à Ligueil

Adjointe administrative au service urbanisme de Ligueil

Bureau d'études Auddicé :

M. RIOCHET Quentin

Urbaniste - Chef de projet

Public :

11 personnes

Introduction

M. RIOCHET : rappelle que cette réunion est organisée dans le cadre de la révision du Plan Local d'Urbanisme (PLU) de la commune et s'insère dans les modalités de concertation fixées par la délibération de prescription de la procédure.

Aucune autre réunion de ce type n'est prévue avant l'arrêt de projet du PLU mais il est probable que les élus décident de la mise en ligne des documents provisoires (de zonage et d'Orientation d'Aménagement et de Programmation) sur la période d'été.

Extrait des débats entendus lors de cette Réunion Publique

Membre du public : quand les premiers travaux sur le site des Barrières sont-ils prévus ?

M. PORCHERON : ces travaux devraient normalement démarrer au cours de cette année. Probablement à partir du mois de juin.

Membre du public : espère que la qualité paysagère du site des Barrières soit préservée et notamment le cheminement de l'ancienne ligne de chemin de fer.

M. PORCHERON : il est bien prévu dans le projet que le site reste agréable à fréquenter. La ligne de chemin de fer sera préservée. Des alignements d'arbres seront plantés le long de l'allée des Cyclamens.

Membre du public : quand le contournement de la ville sera-t-il terminé ?

M. PORCHERON : cela devrait mettre un peu plus de temps. Le projet est porté par le département.

Membre du public : concernant le secteur de l'Echallier, celui-ci passerait constructible pour du logement alors qu'un projet d'équipement (cantine) y a depuis longtemps été évoqué. Où en êtes-vous dans la réflexion sur ce projet ?

Mme DURAND : la cantine n'est plus en projet sur ce site mais sera reconstruite au même endroit qu'actuellement. Il n'y aura pas non plus de crèche sur le secteur de l'Echallier. Effectivement, la commune réfléchit à un projet de logement sur le secteur de l'Echallier dans lequel il sera nécessaire d'intégrer la proximité de l'école et l'éventuelle desserte par les cars scolaires.

Membre du public : quand débiteront les travaux pour le déplacement de l'EHPAD ?

Mme DURAND : le département est en charge de ces travaux. Ceux-ci ont été ralentis en raison de la crise sanitaire. Ils devraient débiter à une échelle de 3-4 ans.

Ce compte rendu a été rédigé par M. RIOCHET, Chef de Projets Urbaniste, et validé par M. GUIGNAUDEAU maire de Ligueil.

*M. GUIGNAUDEAU
Maire de Ligueil*